



et passe en revue les développements dans d'autres parties du monde.

C'est en partie grâce à l'Alliance qu'a été élaborée la position occidentale pour les négociations sur les forces armées conventionnelles en Europe et les négociations sur les mesures de confiance et de sécurité et sur le désarmement en Europe — qui ont toutes débuté le 9 mars 1989. Vingt-trois États membres de l'OTAN et du Pacte de Varsovie participent aux négociations sur les forces armées conventionnelles en Europe, qui visent à renforcer la stabilité entre les forces conventionnelles des deux parties, à des niveaux inférieurs, alors que les 35 États participant à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) prennent part aux négociations sur les mesures de confiance et de sécurité et sur le désarmement en Europe, qui ont pour but d'accroître la transparence des questions militaires en Europe, à partir du succès de l'Accord de Stockholm.

#### L'OTAN et la coopération non militaire

Au fil des ans, l'OTAN a élaboré toute une série de programmes pour inciter ses membres à collaborer sur des questions d'intérêt commun. Tous ces programmes s'inspirent de «l'Article canadien» qui préconise la coopération non militaire au sein de l'OTAN (article 2 du Traité de l'Atlantique Nord). En déposant en 1956 son «Rapport sur la coopération non militaire au sein de l'OTAN», le «Comité des trois sages» en était arrivé à la conclusion que l'OTAN devait démontrer qu'elle était plus qu'une alliance militaire et l'incitait à donner suite à «l'Article canadien». Les trois sages, dont l'un était l'honorable Lester B. Pearson, recommandaient que l'OTAN entreprenne des activités visant à «renforcer la cohésion parmi les alliés en accentuant leur intérêt commun et en donnant plus de poids aux valeurs qu'ils partagent».

*«Les Parties contribueront au développement de relations internationales pacifiques et amicales en renforçant leurs libres institutions, en assurant une meilleure compréhension des principes sur lesquels ces institutions sont fondées et en développant les conditions propres à assurer la stabilité et le bien-être. Elles s'efforceront d'éliminer toute opposition dans leurs politiques économiques internationales et encoura-*

*geront la collaboration économique entre chacune d'entre elles ou entre toutes.»*

— Article 2, Traité de l'Atlantique Nord, avril 1949

En conséquence, l'OTAN a créé, en 1958, le Comité scientifique afin de promouvoir la coopération non militaire entre les pays membres et de formuler à l'intention du Conseil de l'Atlantique Nord des recommandations touchant les questions d'ordre scientifique et technologique. Le programme scientifique de l'OTAN vise à améliorer les compétences scientifiques et techniques des pays membres en les incitant à collaborer et à échanger des renseignements entre eux, et en amorçant des actions propres à réduire les écarts qui existent entre les potentiels des pays membres sur le plan de la science et de la recherche. Le programme comprend notamment des bourses d'études, des subventions pour la recherche et le parrainage d'une série de séminaires scientifiques. Plus récemment, le Comité scientifique a lancé un programme intitulé «*La science au service de la stabilité*» pour favoriser la création d'infrastructures scientifiques et technologiques en Grèce, au Portugal et en Turquie.

Le Comité sur les défis de la société moderne (CDSM), mécanisme additionnel de coopération non militaire, a été créé en 1969. Son rôle est de favoriser par tous les moyens pratiques possibles, les échanges de vues et d'expériences au sein de l'Alliance en vue de créer un meilleur environnement pour les sociétés des nations alliées. Plus particulièrement, le CDSM doit se pencher sur le problème de l'environnement, au sens le plus large, — y compris l'évolution socio-économique — en ayant pour objectif de pousser les gouvernements des pays membres à prendre les mesures qui s'imposent. Sous les auspices du CDSM, les gouvernements proposent des études pilotes sur des sujets déterminés, études auxquelles les autres gouvernements peuvent, suivant leurs priorités, s'associer ou non. Compte tenu des préoccupations croissantes liées à l'environnement, le CDSM pourrait bien jouer un rôle plus visible au cours des prochaines années.